



GROUPE LA POSTE

## COMITE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU 3 OCTOBRE 2006 – n° 7

### *Etaient présents :*

*Mme Calvez Maryvonne, Directrice de la Poste des Hautes-Pyrénées,  
Mrs Pastouret Michel, Conseiller Général du canton de Montaner  
Bourbon Christian, Président de la Communauté de Communes de Lascazères  
Cœur d'Acier Denis, directeur groupement courrier Hautes-Pyrénées  
Hommel Jacky, Délégué aux relations territoriales de la Poste Grand Public  
Chantre Michel, Conseiller Général du canton de Lembeye  
Périni Michel, membre de la Communauté de Communes Terres d'Armagnac à Aignan  
Solles-Vidou Claude, Directeur des projets Poste  
Faurel Denis, Directeur des ventes Pau-Béarn  
Teulère-Maynat Laurent, délégué Communauté de Communes de Garlin  
Paybou Sandrine, Directrice Communication Pyrénées-Atlantiques  
Febvre Eric, représentant de la Communauté de Communes Hautes-Vallées de Gascogne  
Etchandy J. Pierre, Directeur des Ventes  
Baccialone Olivier, Directeur Semadour*

***Pour rappel, le prochain Comité de Pilotage est prévu le  
LUNDI 4 DECEMBRE de 10 h à 12 h suivi d'un buffet  
Produits du Terroir au sein de SEMADOUR***

### **I – BUREAUX DE POSTE**

#### **1.1 – Vic en Bigorre**

- ✓ Les résultats concernant la boutique sont intéressants.
- ✓ Des contacts sont pris quant à la vente de forfaits de ski avec la station de Piau Engaly et Alti-services. Les ventes de forfaits de ski devront être mises en place pour la saison prochaine, y compris dans les autres bureaux de poste tels que Maubourguet.
- ✓ Une billetterie des différentes manifestations culturelles du Pays du Val d'Adour, telles que Jazz in Marciac ou les Médiévales de Montaner, est à l'étude. Le Pays du Val d'Adour pourra faire la demande de billetterie à La Poste, concernant les différentes manifestations du territoire.
- ✓ Contact au sein du Pays du Val d'Adour : Marie CREUNIER, animatrice du Projet Culturel de Territoire – 05 62 96 44 88 –
- ✓ Contact Poste : Carine HAMARD Directeur de l'Action Commerciale Courrier Colis et Nouveaux Services 06 62 16 02 52.

Pour pouvoir augmenter l'activité des Agences Postales Communales, il est demandé à la Poste d'étudier la vente de billets de manifestations culturelles et sportives.

- ✓ Le Pays du Val d'Adour transmet à la Poste les dimensions des différents présentoirs qui seront réalisés par le Pays.
- ✓ Un questionnaire sur l'utilité de modifier les heures d'ouverture du bureau de poste sera établi par la Poste et soumis aux élus du canton de Vic en Bigorre et à la population par le biais d'une mise à disposition de ce questionnaire au sein du bureau de Vic en Bigorre.  
L'objectif d'une étude de modification d'horaires est de répondre au concept de bureau pionnier (on expérimente et on en tire des enseignements pour les autres bureaux de poste).
- ✓ Un espace "Affaires" sera mis à disposition des entreprises et des commerciaux de passage ou des associations locales moyennant une rémunération.  
Ce local permettra également au bureau de recevoir des petits professionnels locaux.  
Cette ouverture sera envisagée au cours de l'année 2007. Il est mentionné l'utilité d'y mettre une connexion Internet Wifi.
- ✓ L'inauguration du bureau de poste pionnier est prévue le 16 octobre à 15 h. Les invitations ont dû être reçues par l'ensemble des élus du Pays du Val d'Adour (Conseil d'Administration et canton de Vic en Bigorre).

### **1.2 – Maubourguet**

Il sera remis à neuf pour être fini le 2<sup>ème</sup> semestre 2007. Il n'est pas prévu d'ouverture de bureau temporaire pendant les travaux. Le bureau sera partiellement fermé pendant huit semaines. Cette fermeture est prévue pendant une période où il y a peu d'usagers et de clients. Une communication particulière est prévue pour informer les élus du canton de Maubourguet et pour indiquer que le service "Entrez Facteur" (transport de timbres, d'argent, ...) sera toujours en activité et que les équipes des autres bureaux de poste de proximité seront renforcées. Un rendez-vous sera pris avec Monsieur le Maire préalablement pour en définir les modalités.

### **1.3 – Montaner**

Conformément à la Convention Cadre Territoriale, les heures d'ouverture du bureau de poste ont été augmentées de 7 heures / semaine pour passer aux horaires planchers définis par la convention, soit 18 heures / semaine.

### **1.4 – Aignan**

Des travaux sont en cours. Une inauguration est prévue en fin d'année. Compte-tenu de l'intérêt particulier de la municipalité, il est demandé que la Poste investisse dans l'ensemble des outils multi-média (fax, photocopieur et Internet Wifi) afin que ceux ci soient en état de fonctionnement lors de l'inauguration.

## **II – CREATION POINTS DE CONTACTS DE LA POSTE**

### **Hautes-Pyrénées**

Création d'une Agence Postale Communale à St. Sever de Rustan

### **Gers**

Création de 4 points de contacts :

- ✓ une Agence Postale Communale le 13 octobre à Mont de Marrast

- ✓ une Agence Postale Communale 1<sup>er</sup> semestre 2007 à Lannux
- ✓ une Agence Postale Communale à Troncens
- ✓ une Agence Postale Communale à Tasque

#### **Pyrénées-Atlantiques**

- ✓ Création d'un relais poste depuis août 2006 à Lasserre

**Total créations : 6**

### **III – TRANSFORMATION DE BUREAUX DE POSTE EN APC au 3 octobre 2006**

#### **Hautes-Pyrénées**

- ✓ Agence Postale Communale à Lascazères

#### **Gers**

- ✓ Agences Postales Communales à St. Germé et Préchac

#### **Pyrénées-Atlantiques**

- ✓ Agences Postales Communales à Portet et Conchez de Béarn

**Total transformations : 5**

### **IV – PLAN DE RENOVATION DES BUREAUX DE POSTE**

La Poste s'engage à transmettre dans les jours à venir un plan de rénovation, soit de rénovation complète, soit de mise en peinture et aménagements divers pour 2007 afin qu'il soit discuté au cours du prochain Comité de Pilotage.

### **V – TRANSPORT DE MEDICAMENTS**

Depuis maintenant un an, la Poste est en charge de contacter l'Ordre des Pharmaciens qui tarde à répondre. Il est demandé à la Poste de nous donner un double du courrier afin que le Président du Pays du Val d'Adour puisse saisir à ce titre l'Ordre des Pharmaciens afin que les facteurs aient l'autorisation de transporter des médicaments, notamment aux personnes fragilisées du territoire.

### **VI – ENTREZ FACTEUR**

Le service "Entrez Facteur" ne s'est pas développé au sein du territoire. A ce jour, aucune Convention n'a été signée entre la Poste et une Communauté de Communes ou Commune. Renseignement a été pris auprès du département de Seine et Marne (77). Deux conventions ont été signées, notamment avec une association de solidarité locale, elle même financée par le Conseil Général. Après une discussion, il s'avère que ce service n'est pas utile dans un 1<sup>er</sup> temps au sein du territoire du fait que d'autres structures ont mis en place des services aux personnes fragilisées, telles que les ADMR, l'APAH, etc....

Lors du prochain Conseil d'Administration du Pays, la mise en place du service "Entrez Facteur" sera mise à l'ordre du jour afin qu'une réflexion soit menée à l'échelle du Pays et dans toutes les communautés de communes.

## **VII – CYBERKIOSQUES**

L'ensemble des cyberkiosques est maintenant en activité, sauf celui de Lembeye car conditionné par la transformation du bureau de poste en une éventuelle Agence Postale Communale. Les cyberkiosques sont fortement utilisés par le public et marchent d'autant mieux qu'une animation est mise en place.

## **VIII – ENVELOPPE TERRITORIALE**

L'enveloppe territoriale a été transmise au niveau national.

A ce jour, pas de nouvelles quant à la prise en compte de la demande de cofinancement des besoins pour la mise en œuvre de la Convention Cadre Territoriale.

## **IX – BOITES AUX LETTRES DE GRANDE TAILLE**

Six boîtes aux lettres sont désormais installées. Il manque des plaques indiquant la levée du courrier, qui seront fournies par la Poste dans les jours prochains.

## **X – PLAN DE COMMUNICATION / INAUGURATIONS**

Le tableau vous sera transmis ultérieurement.

## **XI – DISTRIBUTION**

Deux points sont abordés sur ce sujet :

- ❶ tout d'abord, la distribution des bulletins municipaux, notamment celui d'Aignan
- ❷ les tournées non effectuées par la Poste

❶ Il est demandé à la Poste d'étudier une signature du contrat de distribution des journaux municipaux localement et non sur Vic Fezensac.

Il faut rappeler que pour avoir une distribution le lundi, mardi ou mercredi, il est nécessaire de déposer les journaux au plus tard le jeudi de la semaine précédant la distribution.

Il est donc demandé à la Poste d'étudier le dépôt des journaux municipaux sur le chef lieu du canton, à savoir pour la distribution sur Aignan, la Communauté de Communes.

❷ Des explications sont demandées à la Poste quant aux tournées non effectuées. La Poste rappelle que lorsqu'une maladie ou un accident survient le jour d'une distribution, il est impossible de remplacer un facteur au pied levé. Cependant, le bureau de Vic en Bigorre, comme celui de Maubourguet, ont des taux de remplacement prévus pour la période d'absence d'un facteur (en dehors du jour même de la maladie ou de l'accident).

Sur l'ensemble des tournées annuelles, c'est 0,05 % des tournées qui sont non couvertes.

## **XII – SOCIAL**

Conformément aux souhaits de la Convention Cadre Territoriale, il a été demandé le passage de CDI à temps partiel en temps complet et des CDD en CDI.

A ce jour, 6 CDD ont été transformés en CDI et 16 CDI à temps partiel ont été transformés en temps complet.

Deux conseillers financiers sont recherchés par la Poste sur le département des Pyrénées Atlantiques et deux conseillers financiers sont recherchés dans les Hautes-Pyrénées.

Conformément à la Convention Cadre Territoriale, toute candidature transmise par les élus du Pays du Val d' Adour sera examinée par les directeurs départementaux.